

LE SALON de la Nationale

Lorsqu'en 1910 fut fondée la Société Nationale des Beaux-Arts, l'apparition de ce nouveau Salon...

Depuis cette époque déjà lointaine les réalisations de la Nationale se sont trouvées enrichies à mesure par les indépendants d'abord et par le Salon d'Automne ensuite...

Mais si les « Vieux » n'ont pas bougé, du moins l'esprit de la Nationale est-il assez large pour qu'elle ait fait l'effort d'accueillir dans son sein des « jeunes »...

Entre ces deux éléments « Vieux » et « Jeunes » la fusion ne se fait guère, malgré tout. Le Salon paraît déseigné, bigarré, disparate...

En ouvrant leur Salon à tous les artistes sans aucune restriction, ils ont posé le principe de la liberté absolue dans l'art. Les Artistes Français au contraire, farouchement attachés à l'institution du jury et des récompenses...

Lequel est, le Salon de cette année est fort intéressant. Il permet de confronter les tendances de l'art actuel, les théories d'hier, celles d'aujourd'hui et même celles de demain.

Comme toujours, les artistes de notre région figurent avec honneur à la Nationale mais nous ne pouvons que constater une grande diversité de genres. Nous les évaluerons en suivant l'ordre des salles.

M. Carlos Lefebvre est représenté (salle 3) par deux toiles, le Chemin de Ghisignies et Le long des glaces. La première, dans une harmonie délicate de gris argentés traduit bien l'atmosphère de nos paysages du Nord.

M. Ladureau a dans la salle des fauves (salle 10), deux fort beaux paysages bretons soigneusement construits, largement traités par petites plates, très décoratifs, d'une couleur puissante, un peu froide peut-être. Ce sont Le Taudet et Le Bassin de la Guise.

Dans cette même salle 10, la plus sensationnelle du Salon, M. Jolly expose deux belles valeurs mortes dans le goût le plus moderne. Dans celle intitulée Le Pot de Minimes, l'harmonie est rigée par le ton du pot, d'un bleu intense et rare. L'autre peinture intitulée Bizarrement Statie, forme une symphonie puissante de vert et de violet sur fond noir dans laquelle l'artiste, comme un solo de trompette, se révèle intense d'une manière.

Toujours salle 10, Mlle Pauline Pagniez offre la théorie cubiste sans y brûler les ailes avec son tableau Les deux femmes, d'un effet décoratif assez large, solidement construit, mais un peu pauvre de couleur.

C'est à la salle 11 que se trouvent les quatre toiles d'Henri Dubois. Le troupeau dans la plaine est une grande peinture dans laquelle le rythme du mouvement est rendu avec poésie. Le paysage est d'une grande noblesse avec ses lignes simples et la silhouette des sapins sur un ciel empâté un peu lourd. L'Église rose tire un brillant feu d'artifice et brille par la vivacité du coloris. L'Église en Flandre et Berge à l'hiver ont un charme nostalgique très prenant.

Le discours de M. Lloyd George sur les événements en Haute-Silésie. La presse allemande se méfie. Paris, 15 mai. — D'après les nouvelles reçues aujourd'hui de Berlin, la presse allemande, loin d'accueillir les encouragements de M. Lloyd George, s'en méfie et met en garde le gouvernement contre la versatilité de l'homme d'État britannique.

M. Léon Lherminier, un des piliers de la Nationale, nous donne cette année, un peintre et trois poètes que l'on peut admirer salle 21. Son exposé retour des champs, traité dans un maître bien connue, comporte un ciel profond et lumineux. Ce paysage animé est empreint de sensibilité et de poésie. Son trois poètes, Les blés rouges, L'été, et Les fleurs de la Vallée, brillent par les mêmes qualités.

Régulièrement salle 21, M. Pinal expose un tableau, plutôt une pochade largement brossée qui représente l'Église de Kinnouren en ruines. La couleur est un peu grise et de loin la peinture fait l'effet d'une aquarelle.

Quant à la section de gravure, elle a envoyé deux toiles qui sont placées salle 22. Le Portrait de l'auteur, l'Église de Kinnouren de M. E. Larive et le Portrait du peintre Louis Morin. Il n'y a plus à discuter sur un talent consacré depuis si longtemps. Les jeunes peuvent dire que les portraits de M. Weerts sont des photographies en couleur. On peut leur répondre que pour eux, la gravure est une belle œuvre d'art et que, dans ce genre, il faut travailler plus qu'il ne le faut. La probité d'artiste, la conscience, la vérité, sont des qualités que l'on ne saurait acquérir quand on veut forcer à tout prix le succès et brûler les étapes.

C'est dans la section de la peinture de femme de M. Moët (salle 0) un peu grise comme dessin et d'une couleur assez rude mais qui ne manque pas de caractère, et nous passons aux dessins et aquarelles.

M. Lemeirel et Le Coq envoient trois aquarelles de scènes bretonnes, d'un métier un peu naïf, mais sincères. M. Lavoyer a trois toiles de paysages normands, expressives et habilement traitées, mais tirant un peu sur le genre « chromo ». M. Balais a envoyé un paysage, Cigales sur un sommet, dessin à la plume rehaussé d'aquarelle, travail sage et un peu froid. M. Fichon a un « relief de chiens » à l'aquarelle et l'été, à la gouache, mouvementé, habilement et largement traité.

À la section de gravure, il faut citer les belles illustrations de M. Hallo, gravées sur bois au canif, à l'ancienne mode qui est la bonne. Sa composition Les Drapacours, en particulier, est d'un effet très frappant, quoiqu'un peu théâtral. C'est d'un beau et bon métier.

Mme Pauline Leuzier est représentée aussi à la section d'art religieux par une belle composition Notre-Dame de l'École, et M. Emile Fichon, à la sculpture, par un groupe important, Petite fille et poisson, grandeur naturelle. C'est une œuvre charmante mais peut-être gagnerait-elle à être moins grande, car telle que, elle est peut-être trop « nature ».

M. Fernand Weerts a envoyé une petite statuette en bois sculpté, un paysan bûcher d'un joli caractère. Enfin M. Bayens brille à la section des Arts Décoratifs par des projets de décors pour étoffes. Ce sont des fantaisies d'une imagination riche et fantasque, un peu mystérieuse parfois et donnant des effets nouveaux et imprévus. La couleur se tient qu'un rôle secondaire dans ces jeux de fond qui sont conçus dans une gamme volontairement neutre, mineure, où des gris argentés très fins s'opposent à des noirs sourds et veloutés.

LA REPRISSE DES RELATIONS AVEC LE VATICAN. M. JONNART SE RECUSE. Paris, 15 mai. — Les journaux du soir annoncent que M. Jonnart n'a pas cru devoir accepter le poste d'ambassadeur au Vatican qui lui était offert, en raison de sa situation de représentant des régions libérées, n'ayant pas connaissance de l'official au Président du Conseil, M. Jonnart a insisté sur la nécessité qui lui paraissait un devoir, de se consacrer exclusivement à la défense des intérêts de ses concitoyens du Pas-de-Calais.

LA SURTAXE APPLICABLE AUX GENEVRES. Le ministre des Finances vient, par arrêté, de fixer à 450 fr. l'impôt de 1000, le prix de vente moyen des alcools de vin et à 340 fr. l'impôt de 1000 le prix d'achat par l'Etat des alcools provenant de la mise en œuvre des grains dans les fabriques de levure servant de base pour la détermination de la surtaxe applicable aux genevres pendant le deuxième trimestre 1921.

LE CONGRÈS de la Confédération française des Travailleurs chrétiens. Paris, 15 mai. — Le Congrès de la Confédération française des Travailleurs chrétiens s'est ouvert ce matin, 95 délégués de diverses provinces étaient présents. M. Mannolet, secrétaire général-adjoint, a fait l'exposé des efforts accomplis depuis le dernier Congrès. La C. F. T. C. s'étend présentement à 77 départements et renferme 758 organisations, soit 180 de plus que l'année dernière.

LES ÉLECTIONS ITALIENNES. Paris, 15 mai. — Le nombre des votants dans toute l'Italie est évalué de 90 à 70 p. cent, des fautes. Le nombre des électeurs a été particulièrement élevé à Gênes, Milan, Florence, Elbe, Bari. L'élection la plus sérieuse de la journée s'est produite à Naples, entre fascistes et communistes. Il y a un mort.

LE DISCOURS DE M. LLOYD GEORGE SUR LES ÉVÉNEMENTS EN HAUTE-SILÉSIE. LA PRESSE ALLEMANDE SE MÉFIE. Paris, 15 mai. — D'après les nouvelles reçues aujourd'hui de Berlin, la presse allemande, loin d'accueillir les encouragements de M. Lloyd George, s'en méfie et met en garde le gouvernement contre la versatilité de l'homme d'État britannique.

LE DISCOURS DE M. LLOYD GEORGE SUR LES ÉVÉNEMENTS EN HAUTE-SILÉSIE. Paris, 15 mai. — D'après les nouvelles reçues aujourd'hui de Berlin, la presse allemande, loin d'accueillir les encouragements de M. Lloyd George, s'en méfie et met en garde le gouvernement contre la versatilité de l'homme d'État britannique.

LES ALLEMANDS MASSACRÉS DE POLOGNE. Paris, 15 mai. — L'organe officiel des insurgés allemands, le « Volksrecht » a annoncé que 150 Allemands ont été massacrés par les Polonais dans le village de...

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des Basses-Pyrénées. Par. 15 mai. — Voici les résultats du scrutin de ballottage: Inscrits, 61.171; votants, 50.712; suffrages exprimés, 49.304; bulletins blancs ou nuls, 1.408.

NOTES BRAVES LÉGIION D'HONNEUR NOUVEAU PROMU ROUBAIX. M. le sous-lieutenant Jean PERCHE du 23^e R.I., actif et vaillant caractère, 39, rue du Bulu, est le beau-frère de M. Lécaille, rue du Curé.



M. le sous-lieutenant Jean PERCHE au cours de la guerre, les plus belles qualités comme chef de section. Titulaire de nombreuses citations.

Sergent-fonctionnaire au 233^e R.I., M. J. Percho est décédé, le 15 octobre 1916, à l'ordre du régiment dans les termes suivants: Dans maintes circonstances et particulièrement au début du mois d'octobre 1916, donné l'exemple de courage et de sang-froid.

M. le sous-lieutenant Jean PERCHE, 1^{er} mal 1917, le citation suivante à l'ordre de la 1^{re} division: A fait preuve de sang-froid et de courage pour assurer la liaison dans un terrain battu par le feu des mitrailleuses ennemies. A donné l'exemple de son parfait mépris du danger.

M. le sous-lieutenant Jean PERCHE, 1^{er} mal 1917, le citation suivante à l'ordre de la 1^{re} division: A fait preuve de sang-froid et de courage pour assurer la liaison dans un terrain battu par le feu des mitrailleuses ennemies. A donné l'exemple de son parfait mépris du danger.

LES VOYAGES A PRIX REDUIT POUR SOCIÉTÉS. Les Compagnies de chemins de fer viennent de remettre en vigueur, sous certaines conditions, différentes de celles existant avant guerre, les billets collectifs d'aller et retour à prix réduits pour les voyages en groupes.

LES FÊTES DU CINQUANTAIRE de la « Concordia-Harmonie ». LA PREMIÈRE JOURNÉE. La première journée des festivités organisées à l'occasion du cinquantaire de notre excellente phalange musicale « La Concordia-Harmonie », a été un plein succès.

LES VOYAGES D'ENFANTS MALADES. Le préavis doit être donné à la gare, 10 jours avant le voyage et les bénéficiaires doivent être porteurs d'une carte délivrée par la municipalité ou l'œuvre philanthropique qui les envoie.

LE CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE à Paris. Paris, 15 mai. — Le Congrès du parti communiste s'est ouvert ce matin, sous la présidence de M. Cachin, député de Paris, qui a célébré le bolchevisme et la Troisième Internationale, ille, a-t-il dit, de la Révolution russe. En terminant, le leader communiste a fait l'éloge des membres des Jeunesses communistes, emprisonnés pour antipatriotisme.

LES ESPAGNOLS AU MAROC. UN COMBAT AVEC LES MAURES: UN OFFICER ESPAGNOL ET 21 SOLDATS TUÉS. Madrid, 15 mai (officiel). — Les troupes de Larache ont avancé, hier matin, vers les montagnes de Beni Gorfel, jusqu'à Gaiman, où un épais brouillard a interrompu l'opération.

LES ESPAGNOLS AU MAROC. UN COMBAT AVEC LES MAURES: UN OFFICER ESPAGNOL ET 21 SOLDATS TUÉS. Madrid, 15 mai (officiel). — Les troupes de Larache ont avancé, hier matin, vers les montagnes de Beni Gorfel, jusqu'à Gaiman, où un épais brouillard a interrompu l'opération.

LYOIS-LENNAY. M. Albert Delahaye, soldat au 130^e R.T., dont les parents habitent, 3, rue de Lorraine, à Lys-Lannoy; a été tué le 9 mai 1918, au combat de Notre-Dame-de-Lorette, alors qu'il a été de sa section, il atteignait les positions ennemies. A été cité.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Philéas, le ministre des Régions libérées a déclaré que l'arrêté relatif aux allocations de chômage pour les militaires et sous-officiers est en cours de préparation.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. René Lefebvre, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

REponses du Ministre des Régions libérées à des questions de parlementaires. Répondant à une question de M. Deguis, le ministre des Régions libérées a répondu que les dommages matériels causés par les services (réduction faite des services de guerre) à trois ans et demi, quatre ans, quatre ans et demi ou cinq ans.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Les allocations aux militaires de la classe 1919 rappelés sous les drapeaux seront traités comme militaires de l'armée active maintenus après la date de libération normale de la classe et recevront: a) SOLDE. b) FRAIS DE DÉPLACEMENT.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.

Philarmonique de Jean-Ghislain. Le concert du dimanche 14 mai, au théâtre de la Ville, a été un succès. Les programmes ont été très intéressants.